



HAL
open science

**Journée d'actualité de la recherche archéologique
organisée par le service archéologique d'Autun / 11
février 2011**

Stéphane Alix, Bertrand Bonnaventure, Sébastien Chevrier, Fabienne Creuzenet, Olivier de Cazanove, Laure Dobrovitch, Raphaël Durost, François Eschbach, Sophie Féret, Sébastien Freudiger, et al.

► **To cite this version:**

Stéphane Alix, Bertrand Bonnaventure, Sébastien Chevrier, Fabienne Creuzenet, Olivier de Cazanove, et al.. Journée d'actualité de la recherche archéologique organisée par le service archéologique d'Autun / 11 février 2011. Journée d'actualité de la recherche archéologique organisée par le service archéologique d'Autun, Feb 2011, Autun, France. Service Archéologique de la ville d'Autun, 2011. halshs-01708358

HAL Id: halshs-01708358

<https://shs.hal.science/halshs-01708358v1>

Submitted on 13 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journée d'actualité de la recherche archéologique

organisée par le service archéologique d'Autun
11 février 2011

Résumés des communications proposées par les représentants d'Archeodunum SA, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, de l'Inrap, du service archéologique d'Autun, de l'Université de Paris I



Introduction	3
Le site funéraire gaulois de Villemanoche (89)	4
SÉBASTIEN CHEVRIER (<i>Inrap/UMR ARTeHIS</i>)	
<i>L'établissement rural laténien de Vic-de-Chassenay, La Grande Chassigne (21)</i>	8
AUDREY PRANYIES, BERTRAND BONNAVENTURE (<i>Archeodunum SA</i>)	
<i>Aperçu des résultats de la campagne de recherche 2010 à Bibracte (58)</i>	12
VINCENT GUICHARD ET PASCAL PARIS (<i>Bibracte</i>)	
<i>La fouille du Faubourg d'Arroux à Autun (71) :</i> <i>premiers résultats</i>	22
STÉPHANE ALIX (<i>Inrap</i>)	
<i>Premiers résultats sur un îlot d'habitat de fort statut découvert</i> <i>boulevard F. Latouche à Autun (71)</i>	28
YANNICK LABAUNE (<i>Responsable du service archéologique d'Autun/UMR ARTeHIS</i>)	
<i>Les monuments funéraires des Eduens et des Lingons du I^{er} au III^e s. de notre ère :</i> <i>premiers résultats d'une recherche en cours</i>	34
MIKAËL ZENOUDA (<i>Doctorant, EPHE, UMR 8210, ANHIMA</i>)	
<i>Programme « sanctuaires d'Alésia »</i> <i>le sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine (21)</i> <i>fouille archéologique programmée</i>	36
OLIVIER DE CAZANOVE (<i>Université de Paris I</i>) FABIENNE CREUZENET (<i>UMR ARTeHIS</i>) SOPHIE FÉRET, LAURE DOBROVITCH (<i>Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne</i>)	
<i>Recherches sur le théâtre d'Alésia</i>	38
FRANÇOIS ESCHBACH, SÉBASTIEN FREUDIGER, FRANÇOIS MEYLAN (<i>Archeodunum SA</i>)	
<i>Ateliers de travail d'objets métalliques en bordure de la voie d'Agrippa</i> <i>à Saint-Moré Cora Vicus (89)</i>	41
STÉPHANE VENAULT (<i>Inrap/UMR 6249</i>)	
<i>Nouvelles données sur l'occupation de Granges (71)</i>	43
NICOLAS TISSERAND (<i>Inrap/UMR ARTeHIS</i>)	
<i>Premiers résultats de la fouille préventive à Caurel « Le Village » (51)</i>	45
RAPHAËL DUROST (<i>Inrap/UMR ARTeHIS</i>)	
<i>L'occupation gallo-romaine de la rue des Perruts à Digoin (71)</i>	50
GUILLAUME MAZA, AURÉLIE SCHENK (<i>Archeodunum SA</i>)	
Liste des auteurs	54

Introduction

La troisième édition des « Journée d'actualité de la recherche archéologique » s'est déroulée pour la seconde année consécutive à Autun, le 11 février 2011, sous la houlette du service municipal d'archéologie. Elle a permis aux archéologues d'horizons divers de présenter le résultat des principales fouilles d'archéologie préventives et programmées menées en 2010 en Bourgogne, ainsi qu'en Champagne. Cette journée a été ouverte au grand public autunois pour qu'il puisse s'approprier ce riche patrimoine et profiter d'exposés parfois diffusés de manière trop confidentielle. Ce petit document synthétique permet de garder une trace de ces enrichissantes communications.

Outre le service archéologique de la ville d'Autun, différentes structures ont ainsi participé à cette journée : des opérateurs d'archéologie préventive, l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) et Archeodunum SA, le centre archéologique européen du mont Beuvray, l'Université de Paris I ainsi que l'École Pratique des Hautes Etudes représentée par un de ses doctorants qui a présenté l'avancée de ses travaux universitaires.

Cinq thématiques ont été abordées au cours de la journée.

La période protohistorique, les recherches autunoises (Bibracte, Autun), les travaux de synthèse, les agglomérations puis les établissements ruraux antiques.

Un vaste territoire géographique a été couvert. Ainsi, le département de Saône et Loire a été représenté grâce aux recherches menées à Bibracte, Autun, Digoin, Granges ; la Côte d'Or par les fouilles d'Alésia et de Vic-de-Chassenay et l'Yonne par des interventions menées à Saint Moré et Villemanoche.

Enfin le département de la Marne est illustré par une fouille menée à Caurel.

Le site funéraire gaulois de Villemanoche (89)

SÉBASTIEN CHEVRIER

Inrap/UMR ARTeHIS

L'Inrap a mené, au printemps 2009, une fouille préventive sur une structure funéraire complexe de l'âge du Fer située sur un terrain voué à être absorbé par une gravière (entreprise Cemex).

Le diagnostic préalable avait révélé la présence d'une vaste fosse irrégulière d'environ 10 x 10 m parsemée de blocs de grès, d'os humains et de fragments de céramiques.

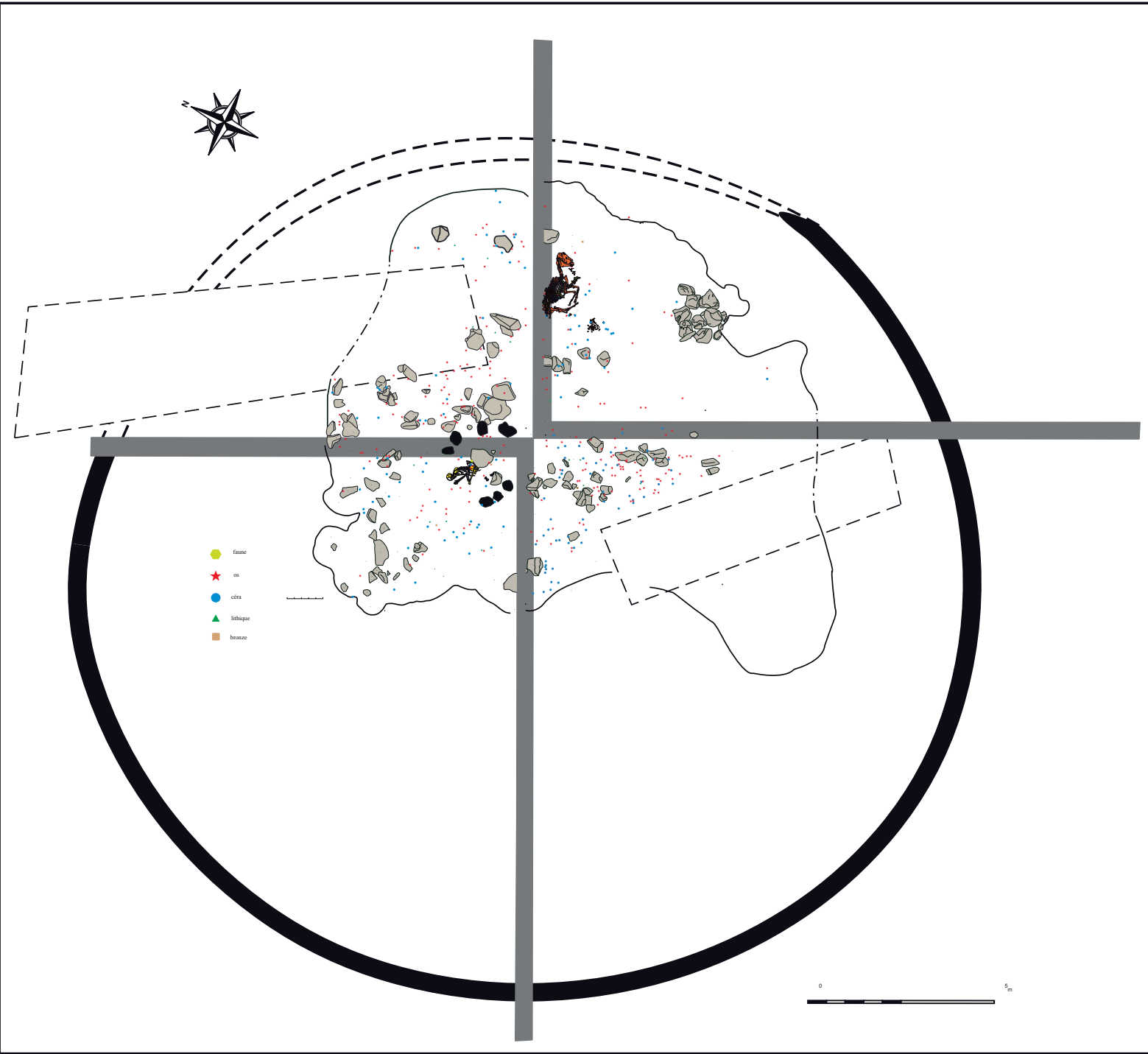
La fouille a permis de préciser la chronologie et la fonction de cette structure, d'en apprécier l'environnement et de proposer un schéma d'interprétation quant à sa mise en place, son apogée et son déclin.

Le site se serait en premier lieu développé, avec une fonction domestique, autour d'une fosse d'extraction de matériaux polylobée creusée au Bronze final (Ha B1/Ha B3).

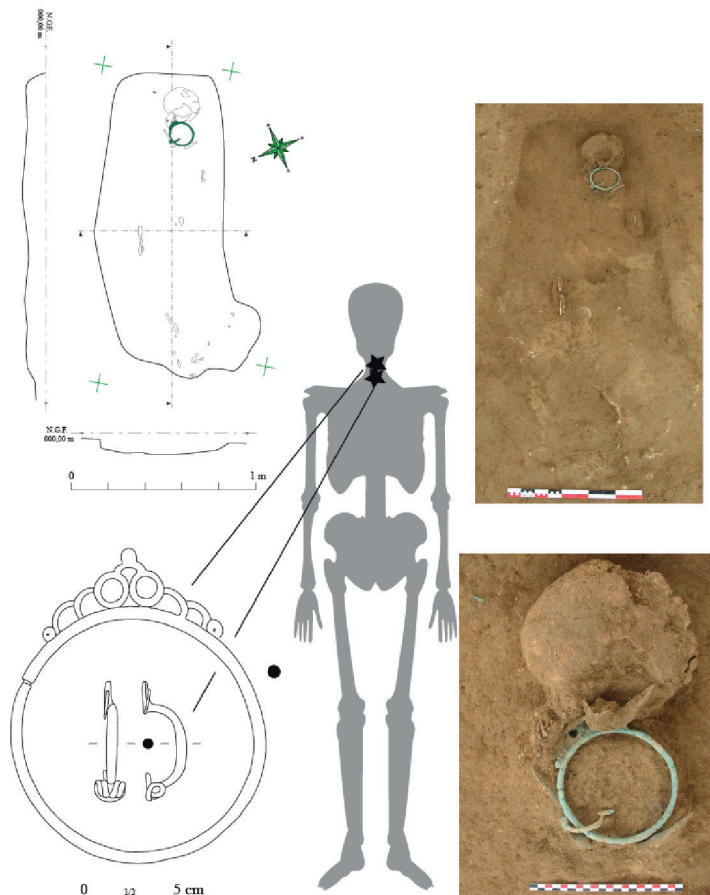
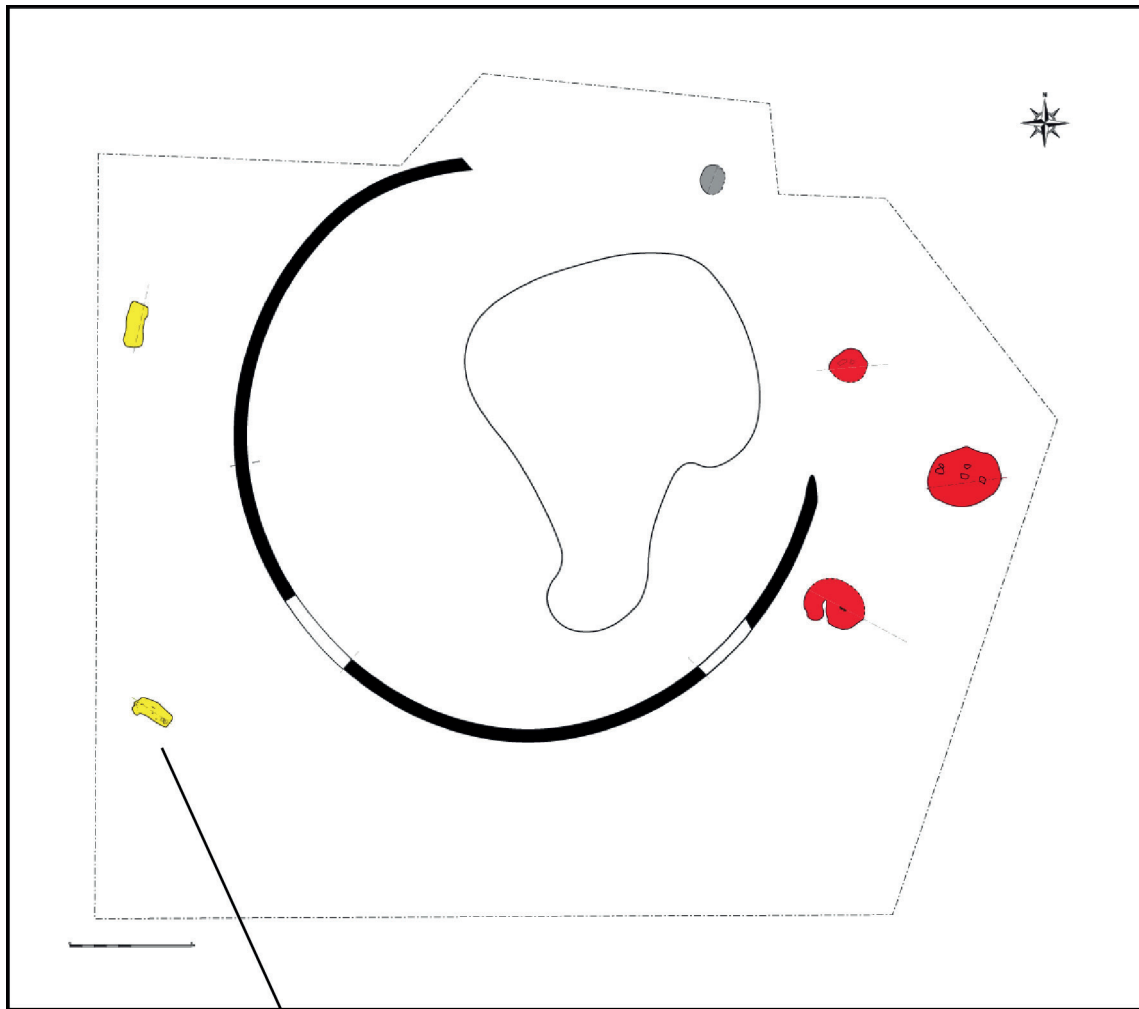
Au début du Second âge du Fer, une vocation funéraire aurait été donnée à cette fosse et des sépultures y auraient été déposées. Le lieu semble alors avoir fait l'objet de pratiques régulières de manipulations sur les squelettes tout au long du Second âge du Fer puisque les os d'au moins 6 individus ont été découverts en position secondaire (en dehors de leur emplacement initial). À la même période, des sépultures à inhumation dotées de parures sont installées à l'est de la fosse tandis que des fosses-silo dans lesquelles sont déposées des récoltes sont creusées à l'ouest. Vers la fin du Second âge du Fer, à LT D1, deux sépultures primaires cette fois viennent sceller l'histoire du site. Une double sépulture humaine (un adulte masculin et un immature) est en effet installée à ce moment-là sur le fond de la fosse et vraisemblablement recouverte d'un important amas de blocs de grès. Un fossé de 25 m de diamètre semble avoir été creusé à cette période de manière à sacraliser l'espace funéraire.

À la même période, une sépulture d'animaux mettant en scène les portions d'un cerf, des chiens juvéniles ainsi qu'un étalon sont déposés à quelques mètres seulement de cette dernière, toujours sur le fond de la fosse et sous un nouvel amas de blocs. Le cerf, dont les bois avaient été sciés, portait encore une « mentonnière » ou « embouchure », sorte de mors, symbole d'un animal utilisé pour la chasse à l'appelant. Cette technique de chasse, connue grâce à l'iconographie antique, consistait à mener un cerf domestiqué vers ses congénères à la période du rut de manière à provoquer un rassemblement entre rivaux et de pouvoir chasser ainsi ce grand gibier (les animaux étaient généralement tués par un archer).

Ainsi, outre le caractère exceptionnel et inédit de ce site, il est possible ici, à l'encontre des considérations passées, de reconnaître une certaine longévité à cette technique de chasse aristocratique, voire de déceler grâce aux informations issues de cette fouille des racines gauloises à ces pratiques.



1. Plan général du site. DAO S. Chevrier, Y. Amrane, Inrap.





3. Exemples d'iconographie montrant des scènes de chasse à l'appelant (source de l'auteur).

L'établissement rural laténien de Vic-de-Chassenay, La Grande Chassaigne (21)

AUDREY PRANYIES, BERTRAND BONNAVENTURE

Archeodunum SA

L'ouverture d'une installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) par la société COVED, sur la commune de Vic-de-Chassenay, a permis la découverte d'une vaste occupation rurale gauloise. La fouille, réalisée en 2007 et 2010 par la société Archeodunum, a couvert 6,7 ha au total, offrant l'opportunité d'appréhender ce type de site sur une superficie d'une ampleur exceptionnelle.

Cette occupation est matérialisée pour l'essentiel par un ensemble d'environ 2000 trous de poteau associés à de vastes réseaux de fossés, qui partitionnent l'espace en plusieurs ensembles au sein desquels s'insèrent plus de 90 bâtiments. Ces fossés semblent avoir eu plusieurs fonctions: délimitation des parcelles, des propriétés ou des zones d'activités, drainage... Une palissade sur poteaux, suivie sur plus de 100 m, participe également à la structuration de l'espace. La mise en œuvre des bâtiments sur le site est conforme à l'architecture rurale connue pour le second âge du Fer protohistorique. La plupart de ces constructions semblent dévolues au stockage des récoltes: il s'agit de greniers surélevés, portés par quatre poteaux ou, dans quelques cas, 9 poteaux. D'autres bâtiments plus vastes (autour de 150 m² de superficie), pourvus de deux porches mais aussi sans doute, initialement, d'un mur périphérique externe, semblent plutôt correspondre à des espaces d'habitation.

Si la fondation de cette exploitation remonte, pour l'essentiel, au début du second siècle avant J.-C., certains éléments antérieurs permettent d'envisager une première installation dès le premier âge du Fer (Hallstatt final). L'occupation semble ensuite continue entre le II^e siècle et le I^{er} siècle avant J.-C. Un certain nombre de bâtiments – notamment les greniers – ont été reconstruits à plusieurs reprises, et les recoupements entre les fossés trahissent plusieurs phases de réfection ou de constructions des bâtiments et de réorganisation de l'espace au cours de l'histoire du site, que la fouille ne permet pas toujours d'appréhender dans le détail. Les aménagements mis en évidence, et en particulier les fossés, semblent se prolonger notablement au-delà des limites de l'emprise de la fouille, attestant ainsi de l'extension probable de l'exploitation sous une forme plus étendue et plus lâche, englobant sans doute de vastes espaces de culture ou de parcage. Les témoins matériels de cette occupation sont très peu nombreux sur le site. Il s'agit essentiellement de récipients en céramique, associés à quelques fragments d'amphores vinaires, présents en quantité très réduite. Les indices touchant aux activités en vigueur sur le site font donc défaut. La sphère domestique, en particulier, reste presque complètement intangible.

L'abandon du site peut être situé, en l'état des recherches, vers la fin du I^{er} siècle avant J.-C. Contrairement à certains établissements ruraux contemporains, celui de Vic-de-Chassenay ne semble pas avoir connu de prolongement à l'époque romaine. Le site offre un apport documentaire conséquent et sans précédent concernant les modalités d'occupation du territoire mandubien au cours des deux siècles qui précèdent le changement d'ère.



1. Grenier sur neuf poteaux. Cliché Archeodunum.



2. Enclos fossoyé et aménagements sur poteaux. Cliché Archeodunum.



3. Plan des principaux vestiges laténiens mis en évidence. Plan Archeodunum.

Aperçu des résultats de la campagne de recherche 2010 à Bibracte (58)

VINCENT GUICHARD, PASCAL PARIS

BIBRACTE

Le Porrey

L'équipe d'Otto Urban (Université de Vienne) a entamé en 2010 de nouveaux sondages sur le sommet du Porrey, afin de tenter de caractériser le rempart qui le couronne et isole du reste de l'*oppidum* un enclos d'environ 3 ha. L'intervention, menée sous la forme d'une large tranchée recoupant le talus, est positive. Le talus lui-même est très arasé et son exploration est inachevée. Il est précédé d'un large fossé et de deux lignes de palissades. L'ensemble, similaire aux aménagements de la Terrasse reconnus à la fin des années 1980, se rapporte entièrement à la fin de l'âge du Fer. L'équipe ouvrira en 2011 une nouvelle tranchée exploratoire dans le réduit nord-est de la fortification. Ce sondage permettra d'aborder l'intérieur de la plate-forme et le rempart.

Le Theurot de la Roche

Le Theurot de la Roche est une des trois éminences du Mont Beuvray, dont le sommet est un replat artificiel. La fouille de ce secteur, engagée en 2008 par Thierry Luginbühl (Université de Lausanne), révèle une succession d'aménagements complexes, certains se traduisant par d'importantes excavations dans le rocher (forts calages de poteaux, cave, citerne (?)...). Le dernier état de construction se manifeste par un petit bâtiment maçonné à trois pièces. On présume de la vocation culturelle à l'endroit. Pour la campagne 2011, on se propose de terminer l'exploitation du secteur déjà ouvert, d'élargir la fouille vers le nord sur le plateau sommital et d'effectuer un sondage sur le flanc sud du plateau.

La Pâturage des Grangerands

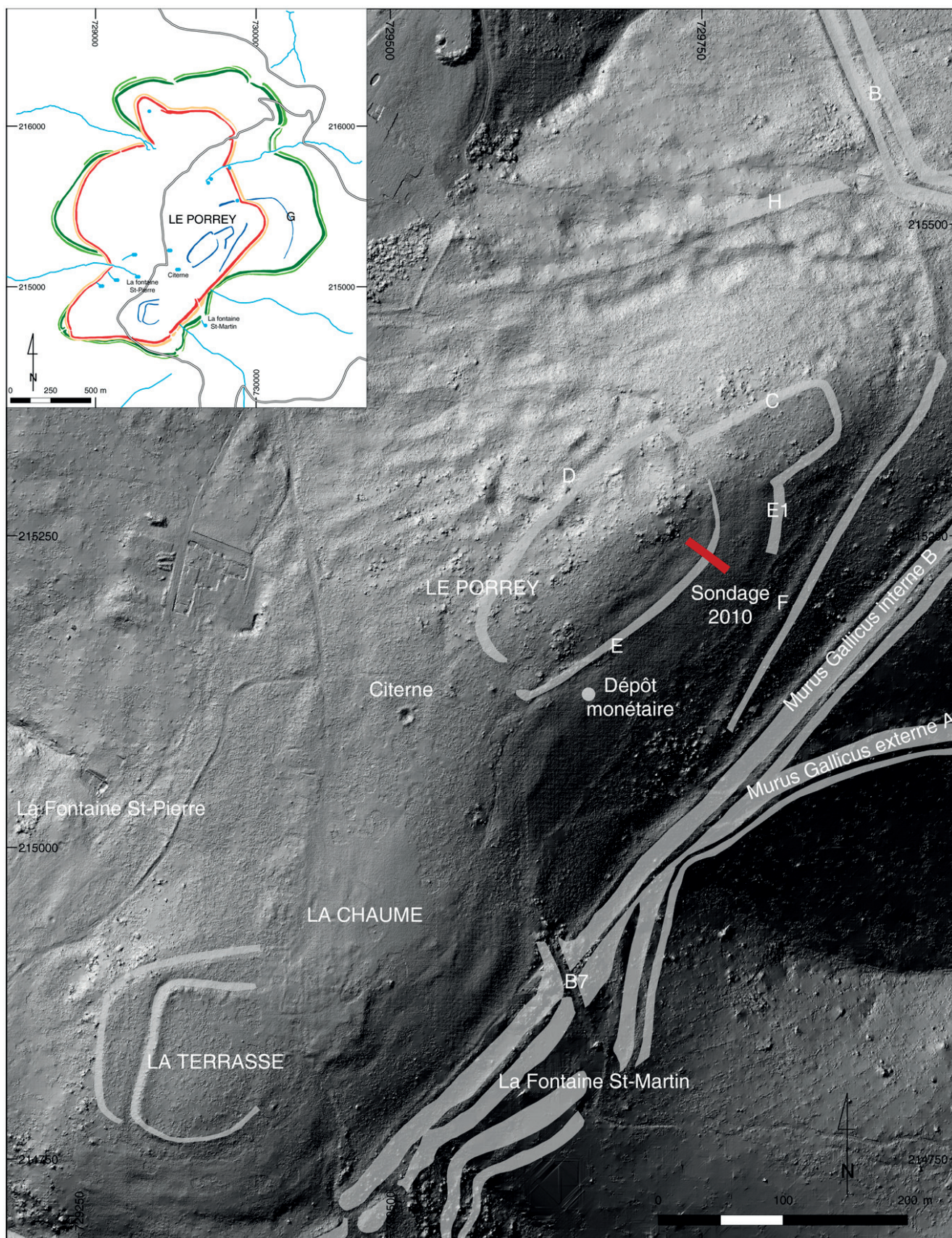
La campagne a permis à Béatrice Cauuet (CNRS-TRACES, Toulouse) de terminer la fouille de la minière étudiée depuis plusieurs années, après une mise en sommeil du chantier en 2009. La topographie et la stratigraphie de l'excavation apparaissent bien plus clairement. Le comblement, riche en mobilier détritique jusqu'à sa base, montre que l'exploitation est contemporaine de l'*oppidum*. La nature des minéralisations exploitées reste en revanche problématique. Les recherches de terrain entamées depuis 2005 sont désormais achevées et le programme de 2011 consiste à avancer la publication.

La Pâturage du Couvent

La campagne de fouille de l'équipe de Miklós Szabó (Université de Budapest) a été limitée à de petits sondages, qui répondaient à un cahier des charges strict du service régional de l'Archéologie. Néanmoins, les résultats sont une nouvelle fois importants. On a en effet pu préciser la disposition spatiale et la stratigraphie du secteur de l'entrée du complexe monumental de l'îlot des Grandes Forges. L'articulation entre l'entrée elle-même, la galerie occidentale et ses boutiques, et le péristyle occidental des deux états maçonnés, césarien et augustéen, apparaît ainsi plus clairement. Cette année a également permis de commencer le récolement des plans et stratigraphies de l'îlot, tandis que l'équipe de Sabine Rieckhoff (Université de Leipzig) a poursuivi l'exploitation de ses données de fouille.

Le Parc aux Chevaux – PC1

Le chantier-école des adolescents, dirigé par Chiara Martini et Pascal Paris (Bibracte) a poursuivi l'exploration de l'aile est de la *domus* et du péristyle. La pièce F se révèle être une grande pièce de réception largement ouverte sur le portique du jardin. Les toitures effondrées du péristyle, bien conservées, ont fait l'objet de prélèvements pour des analyses archéomagnétiques. L'année 2011 verra la poursuite de l'étude de la moitié nord du péristyle, avec des sondages ponctuels en dessous des couches de l'état 5 pour préciser les observations de 1997 sur l'état 4.



1. Localisation du sondage de 2010 au Porrey et vue d'ensemble du sondage (le talus du rempart [156], le fossé [123] et la première des deux palissades [105]. Plan Bibracte.



2. Vue d'ensemble du chantier du Theurot de la Roche. Cliché Bibracte.

Le Parc aux Chevaux (PC 14)

La campagne de fouilles, codirigée par Daniele Vitali (Université de Bourgogne) et Laurent Bavay (Université Libre de Bruxelles) a permis d'achever l'exploration des structures associées au dernier état d'aménagement du secteur dans l'emprise ouverte depuis 2005. Le mur de soutènement nord de la plateforme PC 14 est maintenant dégagé sur une longueur de 21 m. Deux contreforts en granit, espacés d'environ 8 m, participent à la monumentalisation de sa façade bordant la voie qui mène au Theurot de la Roche. Il apparaît aussi que la plateforme préexistait à la mise en place du mur de terrasse. En 2011, on s'efforcera d'explorer sur une grande surface (la moitié de la surface ouverte) les niveaux d'occupation antérieurs à la construction des murs en pierre.

La Côme Chaudron

Après une campagne de terrain 2010 limitée afin de récolter les données des années antérieures, l'année 2011 doit voir l'achèvement Tomasz Bochnak (Université de Rzeszów) et Petra Goláňová (Université de Brno) de l'exploration du secteur artisanal de la Côme-Chaudron ouvert depuis 2000. Par ailleurs, les équipes se concentrent sur la reprise et la synthèse des données de fouille des années antérieures relatives au même secteur, en concertation avec Jean-Paul Guillaumet.

Les Sources de l'Yonne

Les recherches de terrain se sont concentrées sur l'achèvement du sondage ouvert en 2009 aux Sources de l'Yonne, au cours d'une campagne réduite à deux semaines. Il s'agissait d'évaluer l'importance de la sédimentation archéologique et la datation de l'occupation des grandes terrasses artificielles qui occupent le versant droit de l'Yonne. Les résultats sont très positifs, puisqu'on met en évidence une occupation dense, stratifiée et très structurée (pavements d'amphores, installation de forge...) contemporaine de l'*oppidum*. L'équipe était codirigée par Ines KLENNER et Arno BRAUN (université Johannes Gutenberg, Mayence), Tom MOORE (Université de Durham) et Laura CRIPPS (Howard College, Columbia).

Prospection et carte archéologique

La campagne, coordonnée par Pierre Nouvel (Université de Franche-Comté et UMR 6249), a permis de poursuivre la prospection-inventaire de dix communes situées à la périphérie du Mont Beuvray et la mise en forme des données (avec la mise en place progressive d'outils adaptés aux prospections dans la base de données BdB et la construction d'un système d'information géographique). L'équipe en charge de ces prospections envisage d'élargir son champ géographique d'étude à l'Autunois à l'horizon 2012.

Caractérisation et impact écologique des industries minières anciennes

L'étude des sites miniers anciens a pris de l'ampleur cette année avec la mise en place d'un programme de recherche coordonné par Fabrice Monna (Université de Bourgogne et UMR 5594) et financé dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région, avec l'implication du Parc naturel régional du Morvan. Claude Gourault (doctorant) poursuit la cartographie et la caractérisation des sites miniers anciens, tandis qu'Estelle Camizuli (doctorante) a entrepris une recherche sur l'impact écologique des pollutions provoquées par les anciennes industries minières du Morvan.



3. La minière de la Pâtur des Grangerands en fin de fouille. Cliché Bibracte.



4. Plan des états maçonnés du quartier de la Pâturage du Couvent à l'issue de la campagne 2010. Plan Bibracte.



5. Plan de la domus PC1 à l'issue de la campagne 2010. Plan Bibracte.



6. Vue du chantier de la domus PC1 depuis l'est. Cliché Bibracte.



7. Vue d'ensemble du sondage de la Côme Chaudron. Cliché Bibracte.



8. Vue d'ensemble du sondage aux Sources de l'Yonne. Cliché Bibracte.

La fouille du Faubourg d'Arroux à Autun (71) premiers résultats

STÉPHANE ALIX

Inrap

L'Inrap a mené des fouilles préventives à Autun au Faubourg d'Arroux, sous la direction de S. Alix, en amont d'un projet de construction de logements sociaux (OPAC Saône-et-Loire). L'emprise de l'opération occupe une parcelle d'environ 3 500 m², située entre la rue du Parc Saint-Jean et celle du 29^e Régiment d'Infanterie. Elle couvre environ le tiers d'un îlot de la ville gallo-romaine situé à proximité de la porte d'Arroux. La phase de terrain a été menée sur un temps assez restreint au regard de l'abondance des vestiges: 6 mois à 13 archéologues en moyenne (avril-octobre 2010).

La phase d'étude est toujours en cours et les quelques résultats évoqués ci-dessous sont donc susceptibles d'évoluer.

La période augusto-tibérienne.

Les vestiges de cette période ont pu être isolés plus facilement: une couche de remblais les scelle (constituée à partir de la démolition des architectures en bois et matériaux périssables?). Il s'agit quasi exclusivement de structures en creux, trous de poteaux et de piquets, négatifs de sablières basses, fosses et fossés. Le remblai comme les comblements d'abandon sont riches en mobilier céramique et en faune.

La fouille a montré que la topographie de la parcelle différait sensiblement au moment de la création de la ville: des zones creuses et des ruptures de pentes sont visibles, notamment au nord (stratigraphie visible sur plus de 2,5 m) et au sud-ouest. À l'inverse, la partie nord-est est marquée par la présence d'une partie haute du substrat. L'installation initiale s'est faite en intégrant ces reliefs (la partie nord est par exemple remblayée à la fin du I^{er} s. apr. J.-C.).

La majorité est située dans la partie est de l'emprise. Ailleurs, la densité de vestiges est bien moins grande mais on note des éléments épars sur une grande partie de la parcelle. L'organisation générale des vestiges se fait sur l'orientation de la trame urbaine classique. À l'est un fossé bardé de planches préfigure le système d'égout maçonné plus tardif et limite déjà l'îlot à l'est. Aucun vestige de voirie publique de cette période n'a pu être mis en évidence. Par contre, un court chemin empierré (tibérien) flanqué de deux fossés, préfigure peut-être l'*ambitus* des phases suivantes. L'organisation interne des vestiges n'est pas encore établie. Il semble que l'on ait affaire à des bâtiments sur sablières et poteaux, dont certains sont assez grands, avec une disposition de pièces relativement complexes pour ce type d'architecture. Aucun fragment d'enduits peints n'a été découvert en lien avec cette période. Par contre, plus d'une dizaine d'antéfixe ou d'acrotère, de style romain, ont été mis au jour, ainsi que des fragments de chenets soignés, également en terre cuite. L'espace à proximité du caniveau limitant l'îlot (?) semble accueillir des modules, peut-être plus modestes, mais qui sont dédiés en grande partie à une activité de forge (foyers, aménagements légers aux comblements chargés de battitures).

La datation de ces vestiges demandera un examen poussé. On peut pour l'instant simplement les globaliser dans une période augusto-tibérienne. Néanmoins, il est d'ores-et-déjà clair que des vestiges augustéens sont présents, comme le montrent la céramique, les monnaies et la stratigraphie. Parmi ceux-ci, on notera, par exemple, un enclos quadrangulaire, limité par un fossé-palissade, scellé par des remblais et l'installation d'un bâtiment sur sablières basses sous Tibère. Cet enclos est disposé selon une orientation discordante avec la trame urbaine classique. Quelques autres structures montrent également cette même orientation. Par ailleurs, un élément ancien marque particulièrement l'espace pour cette période : un vaste empierrement (graviers compactés) qui prend en écharpe l'emprise, dont l'orientation se démarque là encore par rapport au schéma urbain. Cet espace de circulation (voie, espace assaini pour les travaux de construction de la ville ?) est ensuite recoupé par une partie des sablières basses et des poteaux augusto-tibériens. Peu épais, il n'a livré qu'un élément datant : une monnaie augustéenne datée de 16 av. J.-C. Enfin, suivant une orientation très rectiligne nord-sud (légèrement différente des éléments augustéens précédemment évoqués), un fossé a été mis au jour dans la partie est du site. Il est large d'environ 1 m, pour une cinquantaine de centimètres de profondeur. On le suit sur toute l'emprise dont il dépasse. Aucun retour ou embranchement perpendiculaire n'a été perçu malgré les redécoupages. Comme l'empierrement précédent, il est recoupé par nombre de structures augusto-tibériennes. Il n'a, malheureusement, livré que deux tessons de céramique : un fragment de poterie tournée, potentiellement augustéen et un autre, modelé, mais trop informe pour être clairement daté. Ces quelques éléments témoignent néanmoins d'une installation augustéenne, en partie discordante avec la trame urbaine plus tardive.

L'occupation du milieu I^{er} - fin III^e s. apr. J.-C.

La plupart des vestiges datent de la période allant du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. à la fin du III^e s. apr. J.-C. L'étude ne permet pas encore d'établir des phasages aboutis pour cette période. L'étude préliminaire de l'ensemble du mobilier céramique montre que plus de 50 % des US datables ont tout ou partie de leur fourchette chronologique sur le premier siècle de notre ère. Les ensembles clairement datés des II^e ou III^e s. apr. J.-C. sont moins représentés. En dehors des éléments médiévaux évoqués plus bas, l'occupation ne semble pas dépasser les toutes premières années du IV^e s. apr. J.-C.

On observe une forte densité de bâtiments dont les murs s'orientent globalement sur la trame urbaine générale. Nombre de murs sont rebâti sur de plus anciens, en suivant les mêmes axes, complexifiant l'analyse du bâti et trahissant une assez forte pression immobilière pour cette période.

L'est de l'emprise des fouilles englobe une partie de la voie publique qui borde l'est de l'îlot antique. Un étage de niveaux de trottoirs longe les murs de façade, couvert par une galerie, au moins dans son dernier état (III^e s. apr. J.-C.). Un fossé tardif sépare le trottoir de la voirie, faisant sans doute office d'égout. La voirie elle-même est très mal conservée : seuls quelques niveaux de sables et graviers ont été observés. Ils surmontent un ouvrage de belle facture, bien conservé : un segment du système d'égout présent sous la voie (1,60 m sous voûte, 60 cm de large, dallage en terre cuites soigné). Cet aménagement est destiné à collecter les eaux pluviales et les eaux usées (caniveaux orientés dans sa direction venant des bâtiments). Il a dû être construit sous les Flaviens, témoignant sans doute de l'étalement de la construction de l'équipement urbain, entre la fondation de la ville et la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Un autre élément structure l'espace bâti à l'intérieur de l'îlot : un *ambitus*, perpendiculaire à la voie publique est, coupe l'îlot en deux parties inégales (1/3-2/3). Son aménagement reste simple : des lits de sable et graviers compactés. Des caniveaux le traversent et le longent, en faisant également un espace de collecte des eaux usées.

Les vestiges des différents bâtiments témoignent d'une occupation mixte, alternant entre artisanat et habitat modérément fortuné. Si, à l'évidence, l'on n'a pas affaire à de riches demeures patriciennes, des éléments architecturaux recherchés sont omniprésents : enduits peints décorés, placages de marbres, éléments sculptés (corniches, vasques...), statuaire... Quatre hypocaustes ont été mis au jour, mais ils sont d'une taille étonnamment modeste. Deux caves maçonnées ont été découvertes. Elles sont assez précocement construites, et abandonnées dès la fin du I^{er} s. apr. J.-C.

L'organisation interne du bâti n'a pas encore été clairement établie. Néanmoins, les premiers éléments montrent que la partie est de l'îlot, donnant sur la voie publique, s'organise plutôt en unités « en lanière », perpendiculaires à la voie ; l'arrière du bâti donnant peut-être sur des cours. La partie occidentale, au centre et nord de l'îlot est peut-être occupée – au moins initialement – par des ensembles architecturaux plus complexes, avec des plans centrés sur des cours. On note une série de discordances d'orientations avec la trame urbaine au nord de l'emprise : elles ne correspondent pas à une « dérive » tardive de l'implantation des murs. Il s'agit, au contraire, d'une pérennisation d'orientations précoces, augusto-tibérienne. Cette zone est à l'origine située en bas d'une rupture de pente, avant qu'elle ne soit remblayée et mise à niveau, à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (?). L'implantation des constructions de cet espace s'était alors conformée à l'orientation de la rupture de pente, plutôt qu'à celle de la trame urbaine pourtant déjà en place.

Pour cette période, plusieurs espaces sont dédiés à l'artisanat, se mêlant aux zones d'habitat. Certains montrent une constance dans leur vocation artisanale (métallurgie) sur toute la période, voire depuis la période augustéenne : en particulier une partie des pièces qui donnent sur la façade est de l'îlot. D'autres voient s'alterner habitat et artisanat ou inversement. La métallurgie du fer et du bronze sont les plus représentés. Il ne semble pas toutefois que l'on ait affaire à des productions aussi « massives » qu'au Lycée militaire (*fouilles Afan, 1992*) au sud de la ville. Des sols d'ateliers ont été mis au jour, avec leurs foyers et les traces ténues (simples négatifs, effets de parois, fond de fosse d'abrasion...) des aménagements légers que l'on rencontre dans ces espaces de production. L'autre activité marquante est la terre cuite. Elle est plus tardive. Un four de production de vaisselle de la fin du II^e s. apr. J.-C. a été découvert au sud de la parcelle. Mais, surtout, un ensemble de deux fours a été mis au jour au nord de l'emprise. L'un a été abandonné en cours de construction. L'autre a servi au potier Pistillus pour produire des statuettes en terre blanche (Venus, mère nourricière, animaux...). De nombreux éléments signés (moules et produit finis) témoignent de l'appartenance de ces fours à l'officine de Pistillus, dont on évaluait la présence dans ce secteur de la ville. Toutefois, il ne s'agit sans doute pas du seul four de production du potier au vue de la quantité de ses productions.

L'occupation médiévale

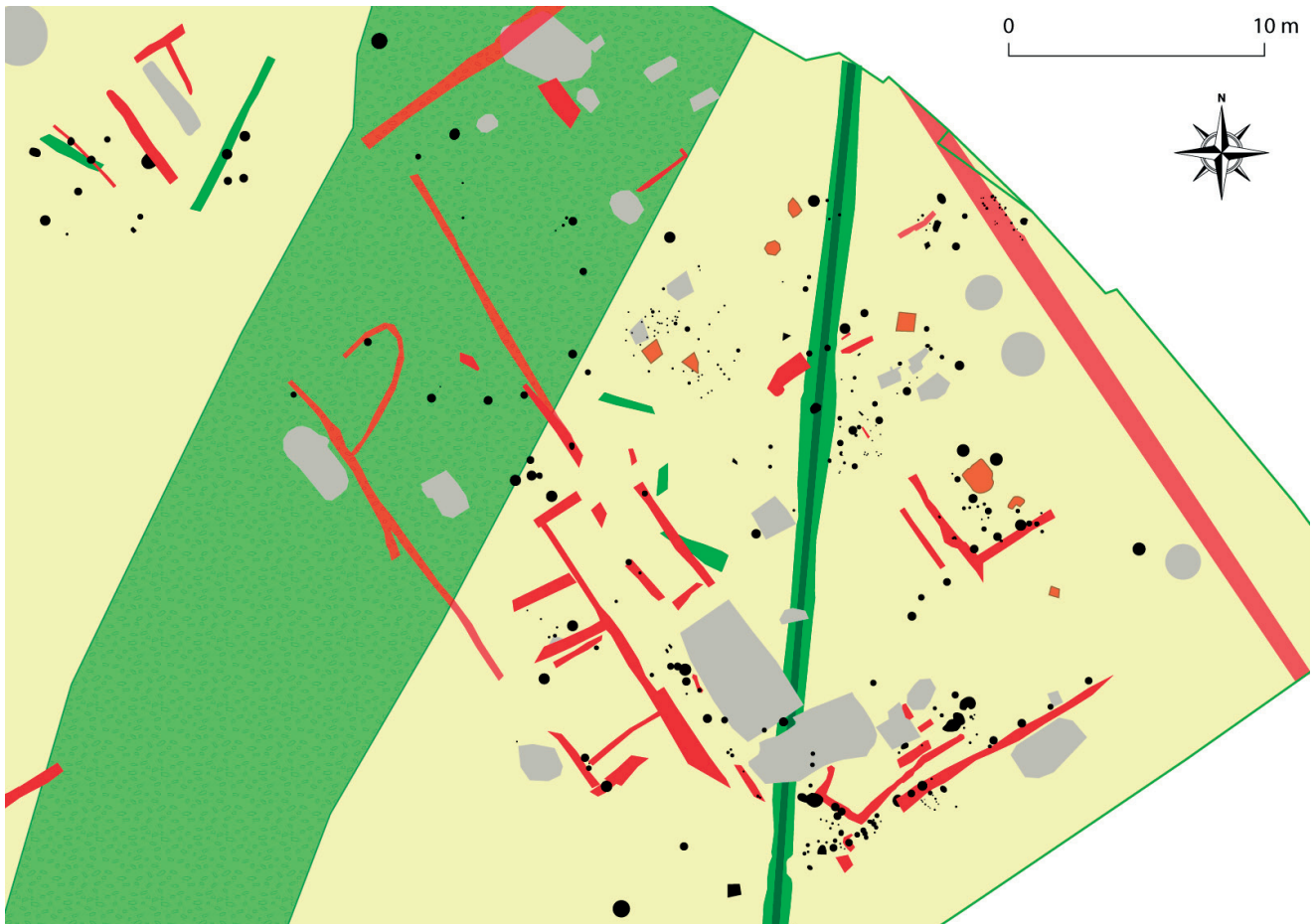
Une série de structures du médiéval ont été mises au jour. Elles sont peu nombreuses. Des fondations de murs ont été reconnues dans le quart nord ouest de l'emprise : ces constructions reprennent ou prolongent des arases de murs romains. Un fond de cabane se situe plus à l'est. Dans le reste de la parcelle, on rencontre une demi-douzaine de fosses ou silos. Enfin, une voie empierrée occupe le nord de la parcelle, scellant les niveaux antiques. Sa courbe préfigure celle de l'actuelle rue du Parc Saint-Jean. L'organisation des vestiges renvoie l'image attendue de la bordure d'un noyau bâti autour de la porte d'Arroux, que jouxtent des zones agraires. La datation de ces éléments est encore floue, mais on aurait affaire à une fourchette chronologique allant de l'époque carolingienne jusqu'aux XI-XII^e s.

Un grand potentiel d'étude

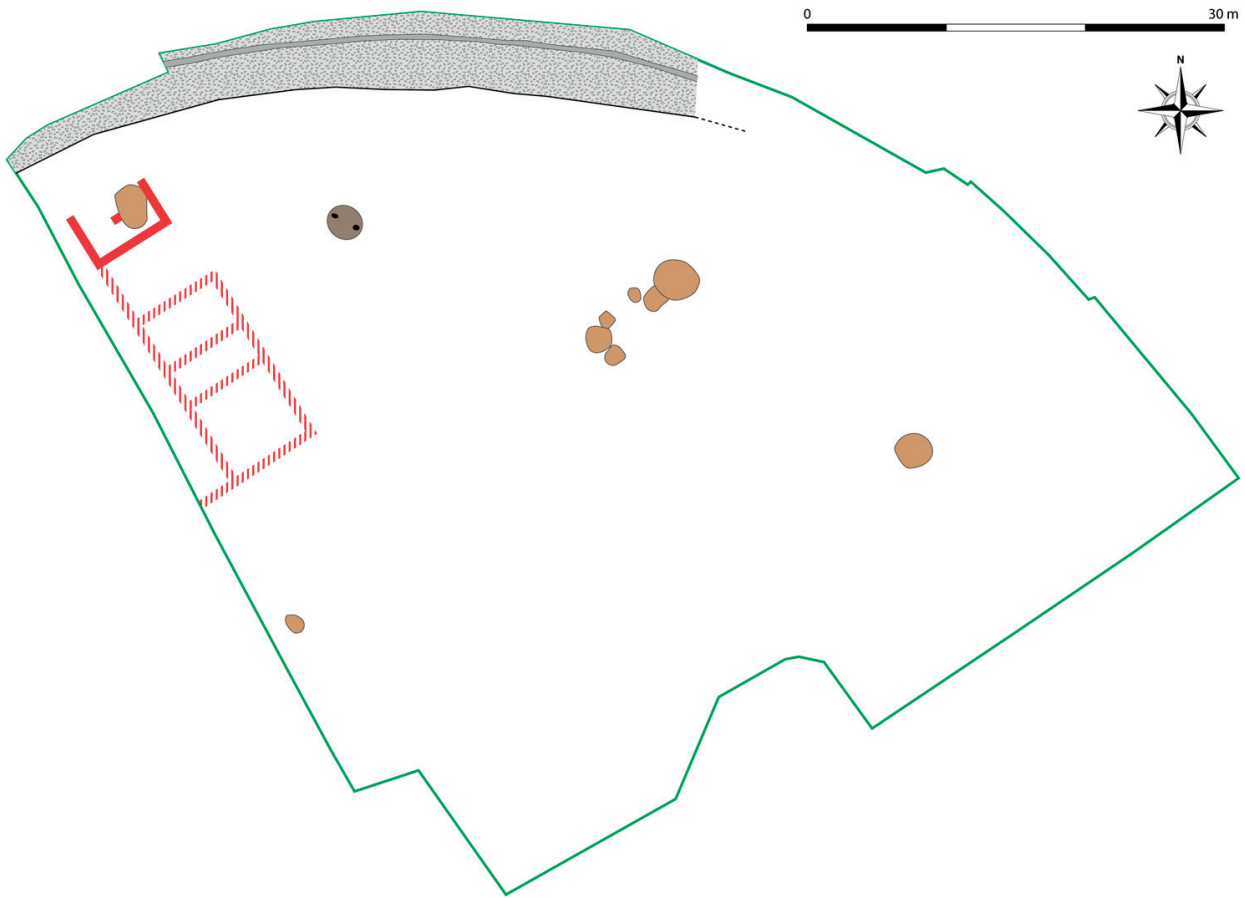
Les quelques résultats évoqués ci-dessus montrent, s'il était besoin, l'important potentiel de ce site, en particulier pour les périodes anciennes encore trop mal connues. L'abondance de mobilier, si un temps d'études suffisant est accordé, devrait permettre également d'intéressants développements : 180 caisses de céramiques et plus de 600 kg de faunes ont été collectés. Il faut y ajouter une centaine d'éléments de tabletterie, la même quantité de verre, ou de fragments de lampes à huile ou une large collection d'objets métalliques. La numismatique est largement représentée avec 350 monnaies auxquelles il faut joindre un dépôt de 117 000 monnaies tardives. Des éléments lithiques remarquables ont été découverts : 4 statues, une dédicace à un tribun militaire... Enfin, nombre de prélèvements permettront de mieux appréhender l'environnement ou les productions artisanales.



1. Plan général simplifié de la fouille du Faubourg d'Arroux (Autun). DAO S. Alix, Inrap.



2. Plan de détail de la fouille du Faubourg d'Arroux: les vestiges augusto-tibériens. DAO S. Alix, Inrap.



3. Localisation des vestiges médiévaux au sein de la fouille du Faubourg d'Arroux (Autun). DAO S. Alix, Inrap.

Premiers résultats sur un îlot d'habitat de fort statut découvert boulevard F. Latouche à Autun (71)

YANNICK LABAUNE

Responsable du Service Archéologique de la Ville d'Autun/UMR ARTeHIS

Le projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque Médiathèque a entraîné la réalisation d'un vaste diagnostic archéologique sur une parcelle d'environ un hectare en plein cœur de la ville antique, à proximité du *cardo* principal. Cette communication a consisté à présenter les résultats de la première tranche de nos investigations menées en octobre 2010 sur un îlot d'habitation de fort statut (IX-X 9).

Cette opération a permis de mettre en évidence le croisement de deux rues délimitant l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9. Leur tracé est globalement cohérent avec les hypothèses de restitution de la trame viaire proposées jusqu'à présent (elles correspondent au *decumanus* D10 et au *cardo* C8 d'après la numérotation des rues issue de Labaune, Kasprzyk 2008).

Le *cardo* secondaire a pu faire l'objet d'une enquête approfondie. L'aspect de cette rue présente dans ses grandes lignes de fortes similitudes avec les axes viaires classiquement repérés à Autun. En revanche le rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement, qui passe très rapidement de 8 mètres à moins de 2,50 mètres trouve difficilement une explication satisfaisante. Cette rue semble fréquentée à la fin du haut Empire et peut-être encore au début du IV^e siècle. Le mobilier découvert dans les couches les plus récentes confirme par ailleurs la présence de militaires dans ce secteur de la ville vers la fin du III^e siècle. Enfin, comme fréquemment à Autun, ce *cardo* secondaire marque la limite entre deux terrasses.

Le *decumanus* n'a pas pu être correctement documenté, l'ultime bande de roulement mesure plus de 7 mètres de largeur.

Ces rues sont bordées d'aménagements hydrauliques assez classiques, notamment de caniveaux non maçonnés (coffrage en bois probable). Certains semblent utilisés très longtemps puisqu'ils sont comblés dans le courant du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle. La canalisation longeant le *cardo* à l'ouest, fortement dégradée, pourrait quant à elle être le prolongement de l'égout souterrain, maçonné et voûté, récemment retrouvé au nord de la ville, le long de la même rue (site 2010.8 faubourg d'Arroux, fouille Inrap sous la direction de S. Alix; site 2006.13, caserne Changarnier, diagnostic sous la direction de Y. Labaune). Toutefois plusieurs zones d'ombres subsistent: cette canalisation s'incurve pour une raison indéterminée en direction de la chaussée; d'autre part, compte tenu de l'altimétrie (et notamment de la surface de circulation de la chaussée) il est difficile de restituer l'élévation manquante (une hauteur sous voûte analogue à celle du tronçon issu du site du faubourg d'Arroux est difficile à envisager).

On notera avec intérêt que l'îlot IX-X 9 n'était pas documenté jusqu'à présent. Dans ce dernier, l'occupation antérieure au début du III^e siècle est mal définie (horizon 1). Ces vestiges paraissent avoir subi une troncature importante lors du réaménagement de l'îlot au cours de l'horizon 2, n'étant apparemment conservées dans nos sondages que les structures fossoyées. Le mobilier résiduel comporte des indices d'occupation augusto-tibériens pour les plus précoces. On ajoutera que la présence de mobilier luxueux, notamment une épingle en os plaquée d'une feuille d'or, artefact résiduel de l'horizon 1 découvert dans les remblais de nivellement de l'horizon 2, suggère une occupation de fort statut.

Comme nous le disions, l'îlot (ou une partie de ce dernier) est réaménagé vers le début du III^e siècle (horizon 2).

Un habitat de fort statut muni de bains privés est construit au III^e siècle, il est peut-être encore fréquenté au début de l'Antiquité tardive (horizon 3). Il présente de fortes similitudes avec les vestiges des maisons dites à «l'Etui d'Or» et de Balbus lassus. Notre intervention très réduite ne permet d'envisager qu'une vision très schématique de l'occupation de l'angle sud-est de l'îlot. La présence de deux bâtiments distincts séparés par une ruelle ou plutôt un *ambitus* orienté d'est en ouest est plausible.

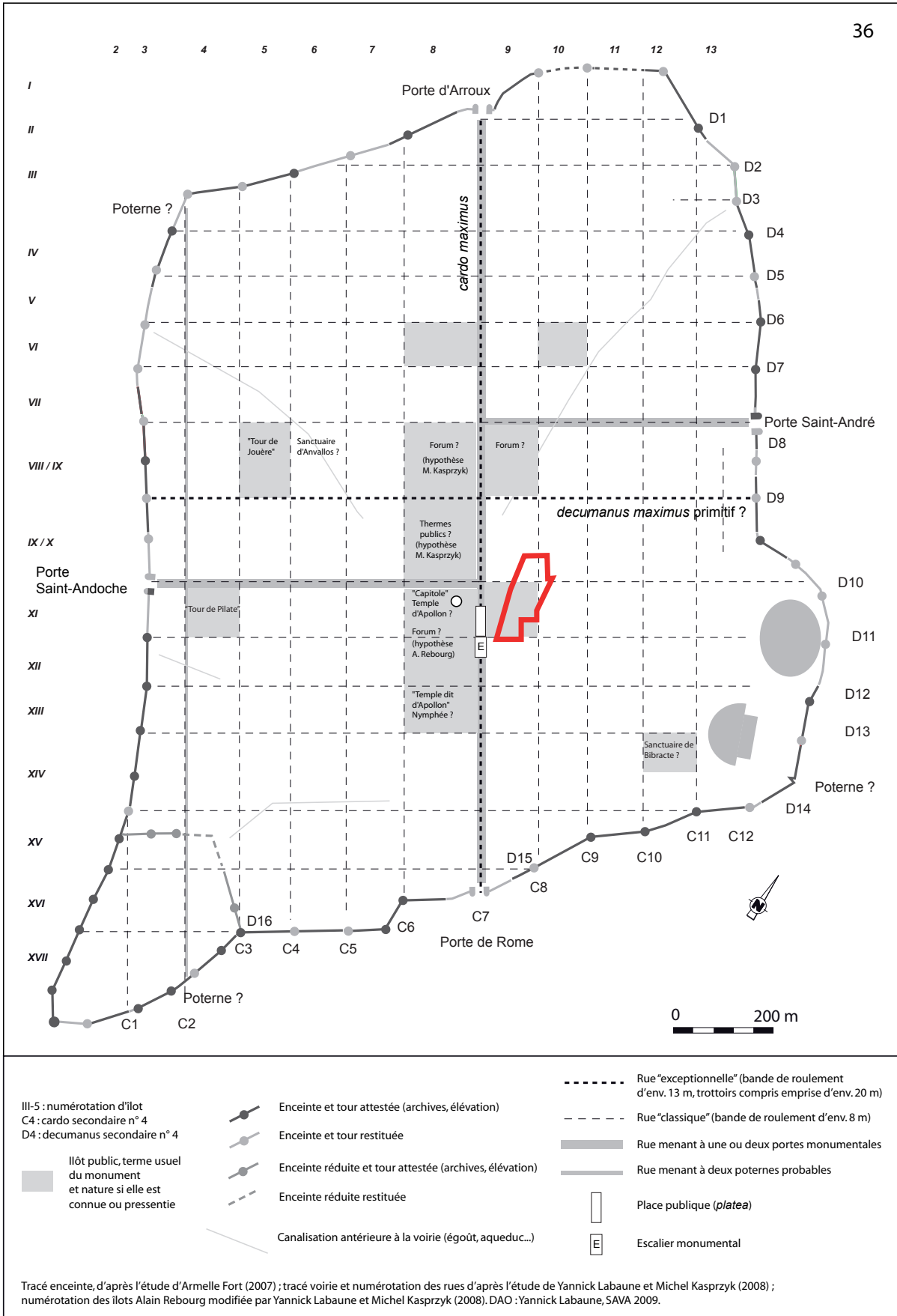
Seules deux modestes pièces non chauffées, au sol en terre battue et de très faible superficie (de l'ordre de 5 m²), ont été mises au jour au cours de cette opération : situées en bordure d'îlot, il pourrait s'agir d'annexes (stockage ?). Par contre les cinq autres pièces découvertes plus en cœur d'îlot sont toutes chauffées par hypocauste et trois d'entre elles possèdent des tubulures en place le long des parois ; en outre l'emplacement de deux *praefurnia* a pu être détecté. La nature précise de ces espaces, très partiellement dégagés, n'est pas évidente à déterminer. L'hypothèse d'avoir affaire aux vestiges d'un bâtiment public doit cependant être écartée en l'absence d'indices probants. Deux pièces possèdent des caractères d'apparat : la pièce II au pavement en *opus sectile* et la pièce III richement ornée (pavement en mosaïque probable, abondance et variété des fragments de roches décoratives dans sa démolition). Le cas de la pièce I est en revanche plus difficile à saisir : le plan se terminant en abside rappelle celui des espaces de réception des grandes maisons d'Autun (maison de *Balbius lassus*, maison des «Auteurs Grecs» pour ne citer que deux exemples) mais un certain nombre d'indices plaident en faveur d'une fonction thermale (thermes privés ?). Des indices diffus au sein de notre gisement – en place ou bien en position secondaire – renforcent l'hypothèse d'avoir affaire à des bains dans notre secteur : présence assez récurrente de béton et d'enduit de tuileau en place, existence de nombreux placages en marbre en position secondaire possédant des traces de stagnation d'eau chaude. On rappellera à ce propos le tracé dans l'angle nord-ouest de notre îlot d'un des grands égouts collecteurs s'affranchissant de la trame urbaine (CAG 71/2, n° 6 21) permettant l'évacuation au besoin de grandes quantités d'eau, ainsi que l'existence probable dans l'îlot voisin IX - X 8 d'un ensemble thermal monumental.

Un espace ouvert au sol en gravier compacté, cour ou péristyle, a été mis en évidence au sud de la pièce I à abside.

Les bâtiments antiques semblent démantelés au milieu du IV^e siècle ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle (horizon 4). L'intensité du phénomène est particulièrement importante dans le secteur sondé : comme nous l'avons vu il ne concerne pas uniquement l'épierrement des maçonneries et le prélèvement ponctuel de matériaux de construction comme cela est habituellement le cas à Autun. En effet les récupérateurs semblent s'être particulièrement acharnés à creuser de vastes fosses (de 5 à 10 mètres sur leur grand axe) à une profondeur parfois importante (la stratigraphie a parfois été ponctuellement perturbée jusqu'au substrat).

Les vestiges d'une construction en dur indéterminée, peut-être datée de la fin du IV^e ou du début du V^e s. (horizon 5) ont été mis en évidence au nord de la parcelle. On relèvera l'indigence à Autun, des indices de fréquentation du V^e s., en dehors de la pointe sud de la ville : seuls trois îlots sont concernés dont l'îlot voisin IX-X 8.

Enfin, au bord de la chaussée du *decumanus*, scellant le dernier niveau de circulation, la présence d'un épandage blanchâtre composé de déchets de taille de calcaire doit être soulignée. Bien que rapidement appréhendé (espace non fouillé compte tenu des conditions d'intervention), cet indice pourrait suggérer la confection ou plutôt le démantèlement d'éléments sculptés en calcaire. On peut mettre ces éventuels vestiges en relation avec la présence une centaine de mètres au sud-ouest d'un four de chafournier de l'Antiquité tardive le long du *cardo maximus* dans l'angle nord-est de l'îlot XI 8 (site du Pavillon Saint-Louis, fouille A. Rebourg



1. Localisation des trois tranches de diagnostic au sein de la ville antique. DAO Y. Labaune, SAVA.



2. Pièce I chauffée par hypocauste se terminant en abside : salle d'apparat, bains privés ? Cliché Y. Labaune, SAVA.



3. Pièce III chauffée par hypocauste, décor de fort statue (mosaïque probable, roches décoratives) : salle d'apparat probable.
Cliché Y. Labaune, SAVA.



4. Pièce II chauffée par hypocauste, angle avec pavement en opus sectile en place. Cliché Y. Labaune, SAVA.

Les monuments funéraires des Eduens et des Lingons du I^{er} au III^e s. de notre ère : premiers résultats d'une recherche en cours

MIKAËL ZENOUDA

Doctorant, EPHE, UMR 8210, ANHIMA

Ce doctorat, sous la direction de Monsieur le Professeur Michel REDDE, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris), consiste à étudier les monuments funéraires des Eduens et des Lingons du I^{er} au III^e s. apr. J.-C. Leurs territoires rassemblés correspondent à l'actuelle Bourgogne élargie. Le corpus des monuments funéraires de ces deux peuples est très important, s'élevant à près de 1400 monuments, entiers ou fragmentaires. Autun, capitale des Eduens, occupe une place importante, avec près de 400 blocs, suivi de Langres, capitale des Lingons, avec un peu plus de 300 blocs. L'optique de ce travail est de réaliser une typologie des monuments funéraires, de voir comment les défunts se représentent sur leurs monuments et quels décors ils emploient, pour les replacer dans des courants artistiques, régionaux et à l'échelle de la Gaule et du monde romain.

Autun regroupe dans ses nécropoles, situées au-delà des remparts de la ville, comme le veut la coutume romaine, un large panel de monuments funéraires allant du mausolée à la stèle simple. Les mausolées, situés à des carrefours routiers et fluviaux ou surplombant la ville se rangent dans deux catégories, les monuments à plan circulaire, connus au nombre de 3 voire 4, qui font l'originalité de la ville dans la région et les monuments à plan carré, avec la Pierre de Couhard. Il ne subsiste que très peu d'éléments, trois blocs de grandes dimensions, des stèles monumentales qui existaient à Autun, mais que l'on trouve en grand nombre à Dijon. C'est la catégorie des stèles qui est la plus importante. Les stèles sans représentation du défunt s'organisent autour d'un croissant et d'une *tabula ansata*. Des liens stylistiques peuvent être faits avec les séries de Bourges et de Langres. La représentation la plus courante du défunt est celle en buste, dans une stèle à sommet rectangulaire et à niche cintrée ou rectangulaire. À l'échelle des Eduens et des Lingons, les attributs qui suivent se trouvent majoritairement à Autun, ceux du repas funéraire (gobelet, flacon, serviette) sont tenus surtout par des femmes, quand les outils d'artisans sont la propriété des hommes autunois. Trois stèles de musiciens sont également à remarquer. Des spécificités propres à Autun se dégagent nettement, toutefois il faut intégrer les conséquences de l'utilisation du grès, difficile à travailler, et la disparition de tout un pan du corpus, les stèles en calcaire.



1. Exemple de stèle dite au croissant et à tabula ansata découverte lors de la fouille de « Pont-l'Évêque ». Cl. M. Zenouda.



2. Exemple de stèle représentant le défunt en buste dans une niche : ici une femme, stèle découverte lors de la fouille de « Pont-l'Évêque ». Cl. M. Zenouda.



3. Exemple de stèle représentant le défunt en buste dans une niche : ici, un artisanant ; stèle issue des collections anciennes du musée Rolin. Cl. M. Zenouda.

Programme « sanctuaires d'Alésia » le sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine (21) fouille archéologique programmée

OLIVIER DE CAZANOVE

Université de Paris I

FABIENNE CREUZENET

UMR ARTeHIS

SOPHIE FÉRET, LAURE DOBROVITCH

Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Un siècle après Espérandieu, l'équipe dirigée par Olivier de Cazanove a repris la fouille du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine. Implanté au lieu-dit « La Croix-Saint-Charles » où l'eau coule de façon pérenne à la jonction des calcaires bathoniens perméables et des marnes imperméables, le sanctuaire et ses annexes s'étendent sur une terrasse inclinée à l'extrémité orientale de l'*oppidum* et de la ville gallo-romaine.

Soutenue par le Ministère de la Culture (SRA Bourgogne), les Universités de Bourgogne et de Paris 1, les UMR ARTeHIS et ARSCAN, accueillant le chantier-école de l'Université de Bourgogne, l'opération qui a débuté en 2008 s'inscrit dans un programme sur l'étude des lieux de culte à Alésia.

Après 3 campagnes, notre connaissance du sanctuaire s'est considérablement enrichie aussi bien spatialement avec la découverte de bâtiments inédits, mais aussi chronologiquement avec notamment la fouille d'un enclos fossoyé de la Tène finale.

La remise au jour complète du temple octogonal a permis d'en réviser radicalement la datation - d'époque julio-claudienne et non du II^e siècle, ainsi que d'en apprécier plus clairement le plan, les techniques de construction, ses aménagements périphériques et son implantation par rapport à l'ensemble du sanctuaire.

En cela un nouveau bâtiment qui avait à peine été repéré par les dégagements d'Espérandieu et de Tardivon est en cours de fouille à l'est du temple. Ce portique à avancées, long de 43,35 mètres, marque une articulation dans l'agencement en terrasse du sanctuaire. Construit à l'époque flavienne, puis remanié au milieu du II^e siècle, il fait face au Penneville et à la voie romaine venant de Somberton et Dijon.

Outre le coeur du sanctuaire (*fanum*) et son portique monumental, le complexe d'Apollon Moritasgus comprend des bâtiments annexes qui y occupent une place considérable. Parmi ceux-ci les thermes ont fait l'objet d'un dégagement poussé par Espérandieu en 1910 qui croit alors identifier le « temple de Moritasgus ». Vraisemblablement conçus d'un seul jet entre la fin du I^{er} s. et le début du 2nd s. apr. J.-C., les thermes révèlent néanmoins une évolution permanente qui se traduit par de multiples modifications dans leur aménagement, en particulier au niveau de l'aile ouest de la palestine que n'avait pu aborder Espérandieu.

En amont des thermes, deux bâtiments plus modestes suivent une même orientation : le premier s'apparente à une de ces annexes qui envahissaient tout l'espace disponible dans les grands sanctuaires et qui pouvaient avoir de multiples fonctions ; le second est un bassin complètement inédit dont la fonction exacte reste à déterminer.

En 2011, deux fouilles coexisteront à nouveau, à « En Surelot » où l'équipe italienne (Université de Basilicate, dir. Massimo Osanna) poursuivra les travaux entamés sur un sanctuaire urbain, et à « la Croix Saint-Charles » où l'équipe française tentera de répondre aux questions de l'accès au sanctuaire d'Apollon Moritasgus et de ses limites, et s'intéressera à la gestion de l'eau dans le sanctuaire, depuis la source de la « fontaine du Cloutier » jusqu'aux thermes.



1. Vue générale de la fouille du sanctuaire d'Apollon Moritasgus. Cliché O. De Cazanove.

Recherches sur le théâtre d'Alésia

FRANÇOIS ESCHBACH, SÉBASTIEN FREUDIGER, FRANÇOIS MEYLAN

Archeodunum SA

Le programme de recherche conduit entre 2004 et 2008 sur le théâtre d'Alésia a permis de renouveler en profondeur notre connaissance de ce monument.

Si aucune trace d'une occupation d'époque gauloise n'a été formellement identifiée, les premiers vestiges sont au plus tard datables de l'époque augustéenne. Ils prennent la forme d'un réseau de fosses d'extraction du calcaire, jusque-là inconnu, ainsi que d'un vaste épandage de graviers, également repéré en plusieurs autres points de l'agglomération, qui révèle une opération d'assainissement à très grande échelle.

Un enchevêtrement de fosses, résultant de plusieurs phases successives, témoigne d'activités mal cernées sur ce sol « initial ». On doit mentionner en particulier une série de quatre fosses de plan annulaire, aux parois rubéfiées et au comblement charbonneux, qui sont vraisemblablement à mettre en relation avec des activités de charronnerie. On pourrait être en présence d'une vaste surface de plein air, dévolue aux opérations de cerclage de roues. Cette fonction est à rapprocher des nombreuses productions de ce domaine attestées à Alésia (travaux d'E. Rabeisen).

Les décennies centrales du 1^{er} s. apr. J.-C. sont caractérisées par une succession très rapide d'aménagements dans la zone d'étude. D'importants remblais retenus par des murs de pierre sèche forment des terre-pleins. Au sud-ouest, une esplanade pavée, d'un singulier plan triangulaire, évoque une place publique.

C'est sur ce terrain composite que vient s'implanter le théâtre. Une tranchée circulaire est interprétée comme un projet avorté. De taille légèrement supérieure (diamètre de 82 m), le théâtre est édifié entre 60 et 80 apr. J.-C. Il connaît rapidement des faiblesses et doit subir des modifications, par l'adjonction d'une série de contreforts à l'angle nord. Ce renforcement ne suffit manifestement pas et, dans le courant de II^e siècle, le théâtre est rasé pour être totalement reconstruit. En témoignent notamment la découverte d'un pan de mur effondré et une ligne de césure en partie basse des murs, séparant deux types de mortier et de mise en œuvre des maçonneries. Ce second théâtre, sans doute plus élevé et muni de contreforts sur tout son pourtour, présente probablement une gestion des accès différente. La forte troncature que présente le gisement rend toutefois très incertaines les hypothèses de restitution.

La dernière phase d'occupation avérée est matérialisée par une série d'inhumations installées au sud du monument. On les met en relation avec la basilique Sainte-Reine voisine, édifiée au cours du V^e siècle, et autour de laquelle on procédera à des inhumations jusqu'au XVII^e siècle.



1. Vue générale du théâtre d'Alésia (2004). Cliché Archeodunum.



2. Accès nord du théâtre. Cage d'escalier modifiée par l'adjonction de contreforts (2004). Cliché Archeodunum.

Ateliers de travail d'objets métalliques en bordure de la voie d'Agrippa à Saint-Moré *Cora Vicus* (89)

STÉPHANE VENAULT
Inrap/UMR 6249

La construction d'un lotissement à Saint-Moré a motivé la réalisation d'une fouille archéologique en 2010 sur une emprise de 2 000 m² à l'angle de la rue de la Croix et de la rue de la Cure. Le village est connu dans l'Antiquité sous le nom de *Cora Vicus* pour avoir été une agglomération créée à la faveur d'un passage à gué sur la Cure. Elle se développait de part et d'autre d'un axe routier majeur reliant Lyon à Boulogne mis en place par l'empire romain peu après la conquête. Cette voie qui dicte toujours au village son organisation actuelle a été recoupée par la fouille, l'opportunité nous étant ainsi donnée de pouvoir examiner les matériaux et les pratiques mis en œuvre à sa réalisation.

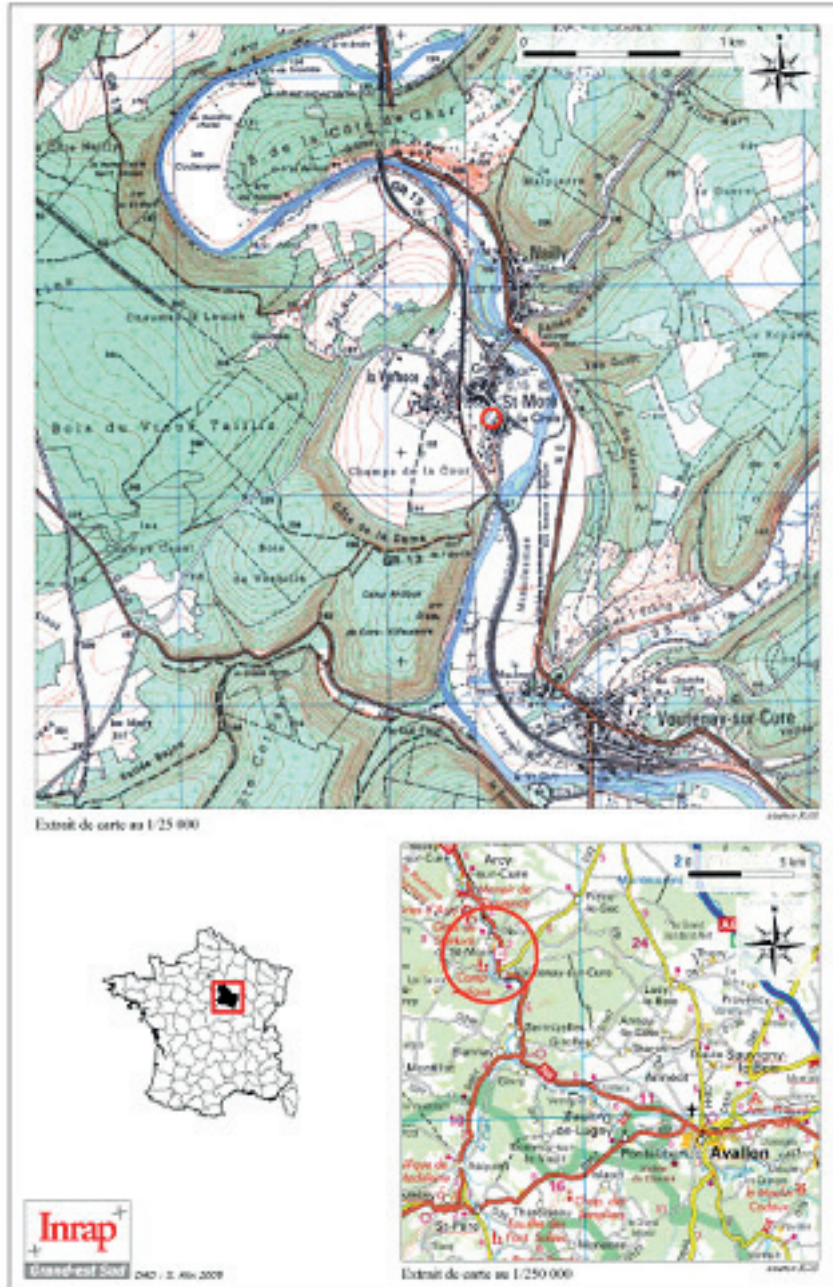
L'occupation la plus ancienne attestée sur le site remonterait au début du I^{er} s. apr. J. -C. Elle a laissé une exceptionnelle stratigraphie constituée d'un fin feuilletage de couches charbonneuses qui trahissent une activité liée à l'art du feu. La mise en évidence de foyer au ras du sol et la présence de nombreuses battitures confirment l'installation d'artisans du métal à cet endroit. Plusieurs niveaux d'ateliers successifs ont ainsi été mis au jour. Construits de terre et de bois, ils étaient fondés sur des sablières basses dont il reste la trace au sol.

Sous les flaviens les ateliers sont remplacés par un imposant bâtiment en pierre. Organisé autour d'une cour et doté en façade d'un portique ouvert sur la voie, ce bâtiment est interprété comme un lieu d'hébergement. Des amorces de murs fuyant sous les bermes du chantier montrent que d'autres bâtiments se développent notamment sous la rue de la Cure. Un pavage observé perpendiculairement à la voie principale atteste l'existence de ruelles transversales séparant les habitations, ce qui témoigne de l'organisation orthogonale de la trame urbaine.

La fouille ouvre donc une étroite fenêtre sur l'agglomération antique de Saint-Moré dont la complexité, la richesse et la longévité se perçoivent à travers la densité et la qualité des vestiges mis au jour sur le site.



2. Cliché zénithal. Inrap.



1. Localisation du site. DAO S. Venault, Inrap.

↑ sommaire

Nouvelles données sur l'occupation de Granges (71)

NICOLAS TISSERAND

Inrap/UMR ARTeHIS

Le diagnostic sur la parcelle entre l'église et le château s'est révélé largement positif et permet, à la lumière de la surface diagnostiquée (1,2 ha), de proposer un réexamen des différents vestiges observés depuis plus d'un demi-siècle et interprétés comme une agglomération secondaire. Il a livré une occupation s'étalant de la fin de La Tène (LT D2b) à la période médiévale avec comme point d'orgue la période romaine. Pour cette période c'est une partie d'une riche *pars urbana* qui a été sondée.

Au total 5 phases ont été distinguées :

Phase 1 :

Occupation gauloise avec présence de bâtiments sur poteaux, fond de cabane, fosses et chemin

Phase 2 :

Mise en place des premières maçonneries avant le milieu du I^{er} s. apr.

Phase 3 :

Réorganisation et extension d'une partie de la *pars urbana*. Riche décoration à base d'enduits peints, de mosaïque et sols bétonnés.

Phase 4 :

Réorganisation et extension de la *pars urbana*, puis abandon et récupération des murs.

Phase 5 :

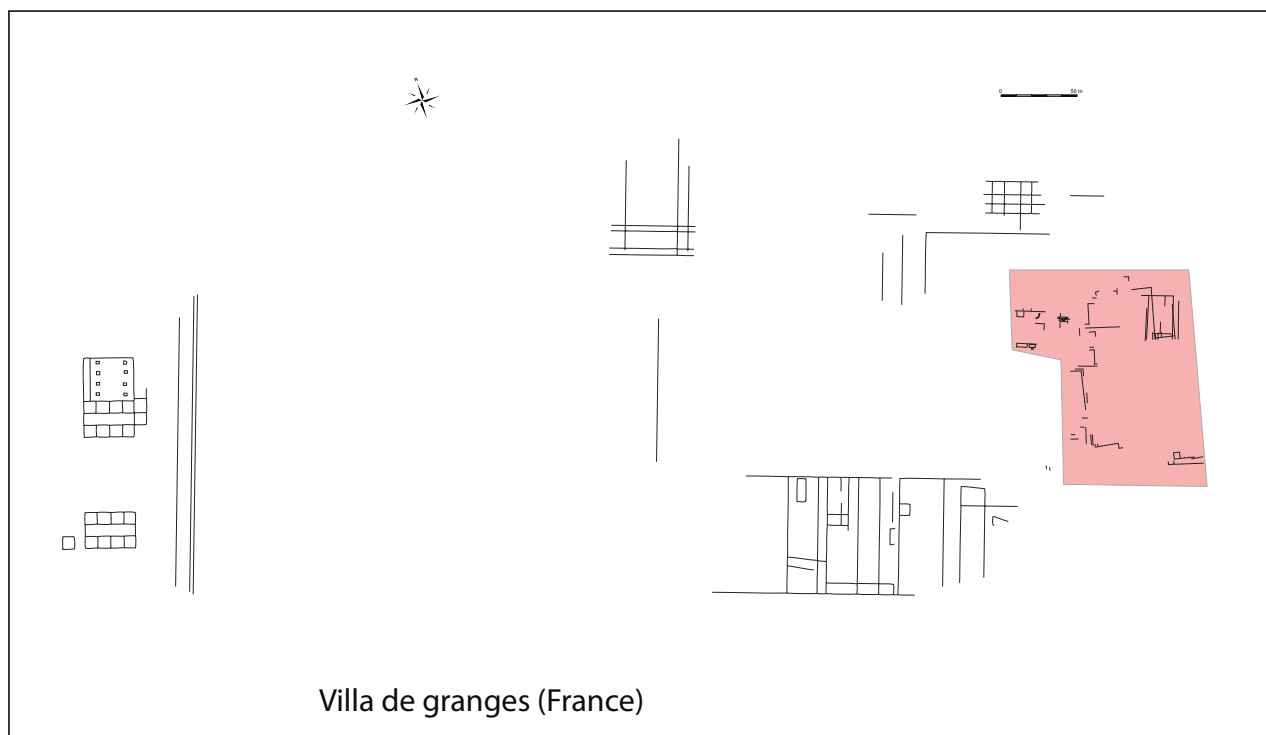
Vestiges post antiques : sépultures, bâtiments, fosses.

L'opération a permis de collecter, dans un niveau de remblai entre les phases 3 et 4 des dizaines de kilos d'enduits peints, de nombreux fragments de sols mosaïqués des éléments de placages en marbre et un chapiteau de colonne, témoignant de la richesse décorative de l'ensemble.

Le report des différentes découvertes indique que la villa présente des dimensions exceptionnelles (entre 10 et 20 ha).



1. Coupe dans sondage 11. Cliché N. Tisserand, Inrap.



2. Plan des différents vestiges observés (fouille, diagnostic, prospection aérienne).
DAO N. Tisserand, Inrap.

Premiers résultats de la fouille préventive à Caurel « Le Village » (51)

RAPHAËL DUROST

Inrap/UMR ARTeHIS

Cette fouille a eu lieu à l'automne et l'hiver 2010 en bordure du village de Caurel, en territoire rème, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Reims. La fouille se situe à environ 1 km de la voie qui relie cette ville à celle de Trèves.

Les occupations identifiées correspondent à des habitats ruraux de La Tène B jusqu'au Haut Moyen-Âge, dont les excavations sont implantées dans la craie. L'essentiel des vestiges appartient toutefois à La Tène finale et au 1^{er} siècle de notre ère. Une occupation antérieure, de La Tène B et C, occupe le sud de la parcelle et deux cabanes semi-excavées et un chemin creux appartiennent au Haut Moyen-Âge.

L'évolution de l'habitat de La Tène finale au 1^{er} siècle de notre ère est difficile à saisir car l'architecture utilisée à ces périodes est semblable, et le comblement de ces fosses n'a livré quasiment aucun matériel, dont il faut de surcroît se méfier.

Il est toutefois établi que le cœur de l'habitat se trouve à l'intérieur d'un enclos fossoyé durant La Tène finale, puis les aménagements assurément antiques ne se retrouvent qu'à l'extérieur de l'enclos, quelques dizaines de mètres plus à l'Est. Un nouveau fossé de délimitation est construit au nord à cette occasion.

L'enclos de La Tène finale est matérialisé sur trois côtés par un fossé de 3 à 4 m de large et de 1 à 1,50 m de profondeur. Son profil est constant, avec des parois obliques, un premier palier horizontal situé sur le côté intérieur, et un surcreusement étroit et rectiligne, qui sert manifestement à implanter les poteaux d'une palissade. L'aménagement d'une entrée sur le côté sud peut paraître étrange puisque le côté Est de l'enclos n'est pas palissadé, et semble rester ouvert.

Les bâtiments qui peuvent être contemporains se situent dans l'angle sud-est. Leur chevauchement témoigne de remaniements, et donc d'une période d'occupation relativement longue.

À une date inconnue du début de la période gallo-romaine, le cœur de l'habitat se déplace d'une vingtaine de mètres à l'Est, à l'extérieur de l'enclos laténien. Ce déplacement est attesté par la création de deux caves maçonnées, qui dépendent d'un bâtiment au plan identique à ceux de la phase antérieure, avec une unité centrale rectangulaire et deux absides. Là encore, le remaniement du bâtiment à trois reprises témoigne d'une durée d'occupation assez longue, que l'on peut estimer à environ un siècle. Dans un second temps, ce bâtiment est définitivement éliminé et un nouveau est construit sur solins de craie. La cave située la plus à l'ouest semble fonctionner avec lui.

L'aile de bâtiment située à l'ouest pourrait correspondre à la *pars rustica*, où l'architecture utilisée reste la même que pour le bâtiment d'habitation.

Cette aile s'interrompt au sud contre une vaste nappe de sédiment organique qui semble être à l'origine un fossé canalisant l'eau jusqu'à un bassin aménagé au point le plus bas du site. En amont, il prend naissance contre le puits principal du site. Le point le plus bas de la nappe de sédiment organique aboutit quant à lui à un vaste bassin, au sud du site.

La nature de l'artisanat pratiqué sud de cette nappe reste inconnue. Une pince de forgeron en est issue. Elle est également munie d'un four et sa localisation suppose qu'elle ait un besoin régulier d'eau. C'est le seul secteur qui sera occupé au Haut Moyen-Âge. Elle a en effet livré deux cabanes excavées, dont l'une contenait plus d'une trentaine de pesons de métier à tisser.

On pourrait donc conclure à l'absence d'une occupation de l'Antiquité tardive si le site n'avait pas livré cinq inhumations du IV^e siècle. Deux d'entre elles concernent deux enfants d'environ un mois. L'un est inhumé dans un vase, l'autre en pleine terre, mais tous deux sont déposés dans le comblement sommital du fossé de l'enclos laténien.

Les trois inhumations d'adultes tiennent elles aussi compte de cet enclos puisqu'elles occupent l'intérieur de l'angle sud-ouest dessiné par le fossé.

Si l'architecture de la fosse centrale est classique, celle des deux autres est plus singulière : une cavité est creusée sur toute la longueur d'un des longs côtés, et a servi à accueillir les défunts dans leurs cercueils en bois. Dans les deux cas, la fosse reste donc vide à l'aplomb de son ouverture.

Le mobilier funéraire est situé exclusivement à l'extérieur du cercueil. Il se compose dans les trois cas de morceaux de porcelet, d'un coq, et d'œufs de poule. Trois vases complètent un des dépôts.

Ce site présente donc de nombreux intérêts. Il matérialise les changements d'un établissement rural après son intégration à l'Empire romain où, d'un point de vue architectural, les traditions locales restent utilisées bien après la conquête. Il montre également l'éternelle difficulté à saisir les occupations de l'Antiquité tardive.



1. Vue aérienne de l'espace fouillé. Le fossé de fondation de la palissade laténienne est bien visible. Il ne comporte que trois côtés, le dernier restant curieusement ouvert. Cliché R. Durost, Inrap.



2. Le profil du fossé laténien présente un surcreusement sur son fond. Il sert probablement à caler les poteaux de la palissade. Cliché R. Durost, Inrap.



3. Sur les trois tombes d'adulte du IV^e siècle, deux d'entre eux sont déposés dans une cavité creusée dans une paroi de la fosse. Cliché R. Durost, Inrap.

L'occupation gallo-romaine de la rue des Perruts à Digoin (71).

GUILLAUME MAZA, AURÉLIE SCHENK

Archeodunum SA

Une opération de fouille archéologique préventive a été menée au 9 rue des Perruts à Digoin (Saône-et-Loire, Bourgogne), dans l'emprise d'un futur lotissement de maisons individuelles (SCI « Le Pont Canal »). La parcelle de fouille est localisée au sud-est du centre ancien de la ville actuelle, sur une terrasse surplombant la Loire d'une dizaine de mètres. Le diagnostic archéologique (S. Alix, Inrap) avait mis en évidence les vestiges d'un « petit établissement agricole » ayant entraîné la prescription d'une fouille préventive, réalisée par la société Archeodunum durant l'hiver 2009-2010.

Cette opération a révélé les vestiges d'une occupation gallo-romaine matérialisée au sol par de nombreuses structures en creux, renvoyant pour la plupart à des fosses et trous de poteaux, ainsi que deux fossés de parcellaire. On observe toutefois une série de structures plus complexes: cave, cellier, fosses-silos, puits, bâtiment en terre et bois sur poteaux porteurs. L'absence de maçonnerie dans la mise en œuvre des matériaux de construction est en revanche à signaler, exception faite d'un cuvelage de puits.

La découverte de nombreux éléments de construction (*tegulae*, quarts de colonne, éléments de *terrazzo*) permet néanmoins d'envisager la présence de constructions en dur à proximité. Si la nature des vestiges nous échappe en grande partie, leur datation peut compter sur un abondant mobilier archéologique (céramique, objets de la vie quotidienne, numéraire...), dont la chronologie est centrée sur le II^e siècle de notre ère. L'interprétation proposée pour ces vestiges va dans le sens d'un établissement agricole, peut-être situé aux marges d'une agglomération antique, que la présente opération n'a pu localiser. Son développement peut, selon toute vraisemblance, être mis en relation avec le transit des marchandises le long de la vallée de la Loire, avec une localisation privilégiée le long d'axes fluviaux et terrestres de premier plan. On mentionnera pour finir la découverte, au nord de la parcelle de fouille, d'un champ de vigne reconnu sur une dizaine de rangs. Son interprétation repose sur l'identification de négatifs de racines dans les creusements ainsi que de fosses de provignage caractéristiques. Sa chronologie repose en revanche sur peu d'indices, qui pour l'heure n'excluent pas une datation antique, qu'il restera toutefois à confirmer de manière définitive.



1. Cave antique. Cliché Archeodunum.



2. Puits antique. Cliché Archeodunum.



3. Vestige d'un plant de vigne, datation incertaine. Cliché Archeodunum.

Liste des auteurs

Stéphane ALIX

Assistant d'étude et d'opération

Inrap

5 rue Fernand Holweck

21000 Dijon

stephane.alix@inrap.fr

Bertrand BONNAVENTURE

Archéologue

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

b.bonnaventure@archeodunum.fr

Sébastien CHEVRIER

Assistant d'étude et d'opération

Inrap

5 rue Fernand Holweck

21000 Dijon

sebastien.chevrier@inrap.fr

Fabienne CREUZENET

Ingénieur d'étude en Archéologie

Université de Bourgogne

2 place de la mairie

21150 Alise-Sainte-Reine

Fabienne.Creuzenet@u-bourgogne.fr

Olivier DE BIGAULT DE CAZANOVE

Professeur d'archéologie classique

Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

12 place du Panthéon

75531 Paris Cedex 05

Olivier.De-Cazanove@univ-paris1.fr

Laure DOBROVITCH

Conservatrice

S.R.A Bourgogne

39-41, rue vannerie

21000 Dijon

laure.dobrovich@culture.gouv.fr

Raphael DUROST

Assistant d'étude et d'opération

Inrap

38 rue des Dats Z.I.

51520 Saint-Martin-sur-le-Pré

raphael.durost@inrap.fr

François ESCHBACH

Archéologue

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

feschbach@archeodunum.fr

Sophie FÉRET

Conservatrice

S.R.A Bourgogne

39-41, rue vannerie

21000 Dijon

sophie.feret@culture.gouv.fr

Sébastien FREUDIGER

Archéologue

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

s.freudiger@archeodunum.ch

Vincent GUICHARD

Directeur

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

vg@bibracte.fr

Yannick LABAUNE

Responsable du Service Archéologique de la Ville d'Autun

S.A.V.A

5 rue Bouteiller

71400 Autun

yannick.labaune@dstautunois.fr

Guillaume MAZA

Céramologue

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

g.maza@archeodunum.fr

François MEYLAN

Responsable d'agence

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

f.meylan@archeodunum.ch

Pascal PARIS

Responsable de chantier

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

p.paris@bibracte.fr

Audrey PRANYIES

Archéologue

Archeodunum SA

Centre archéologique européen

58370 Glux-en-Glenne

a.pranyies@archeodunum.fr

Aurélien Schenk

archéologue

Pro Aventico

Case postale

CH-1580 Avenches

aurelienschenk@hotmail.com

Nicolas TISSERAND

Assistant d'étude et d'opération

Inrap

5 rue Fernand Holweck

21000 Dijon

nicolas.tisserand@inrap.fr

Stéphane VENAULT

Chargé d'opération

Inrap

5 rue Fernand Holweck

21000 Dijon

stephane.venault@inrap.fr

Mikaël ZÉNOUDA

Doctorant EHPE

46 rue de Lille

75007 Paris

mikael.zenouda@laposte.net

mise en page :

Anne-Lise BUGNON (*Service Archéologique de la Ville d'Autun*)

Daniel Beucher (*Bibracte*)

SAVA 5 rue Bouteiller 71400 Autun